BOURSE DE LA SFP AU CONGRES EUROPEEN DE PATHOLOGIE

Comme chaque année, la SFP offre une bourse pour la participation au congrès européen de Pathologie. Cette année, le congrès a lieu du 02 au 06 septembre 2017 à Amsterdam.

Cette bourse de 1500€ sera attribuée à un interne ou à un AHU pour une communication acceptée au congrès et sélectionnée par un jury SFP.

Dès que vous aurez connaissance de l'acceptation de votre communication au congrès européen, et au plus tard le 30 juin 2017, vous devrez soumettre votre candidature par email à Valérie Costes (v-costes\_martineau@chu-montpellier.fr), avec les documents suivants :

- un exemplaire de votre résumé

- l'attestation d'acceptation de ce résumé au congrès de l'ESP

- votre CV

- une attestation de votre statut (interne, AHU, stage de recherche en péri-internat ACP...).

Un jury SFP effectuera la sélection du meilleur résumé et vous serez informé du résultat par le secrétariat de la SFP au plus tard le 15/07/2017.